Vivre à Baracé

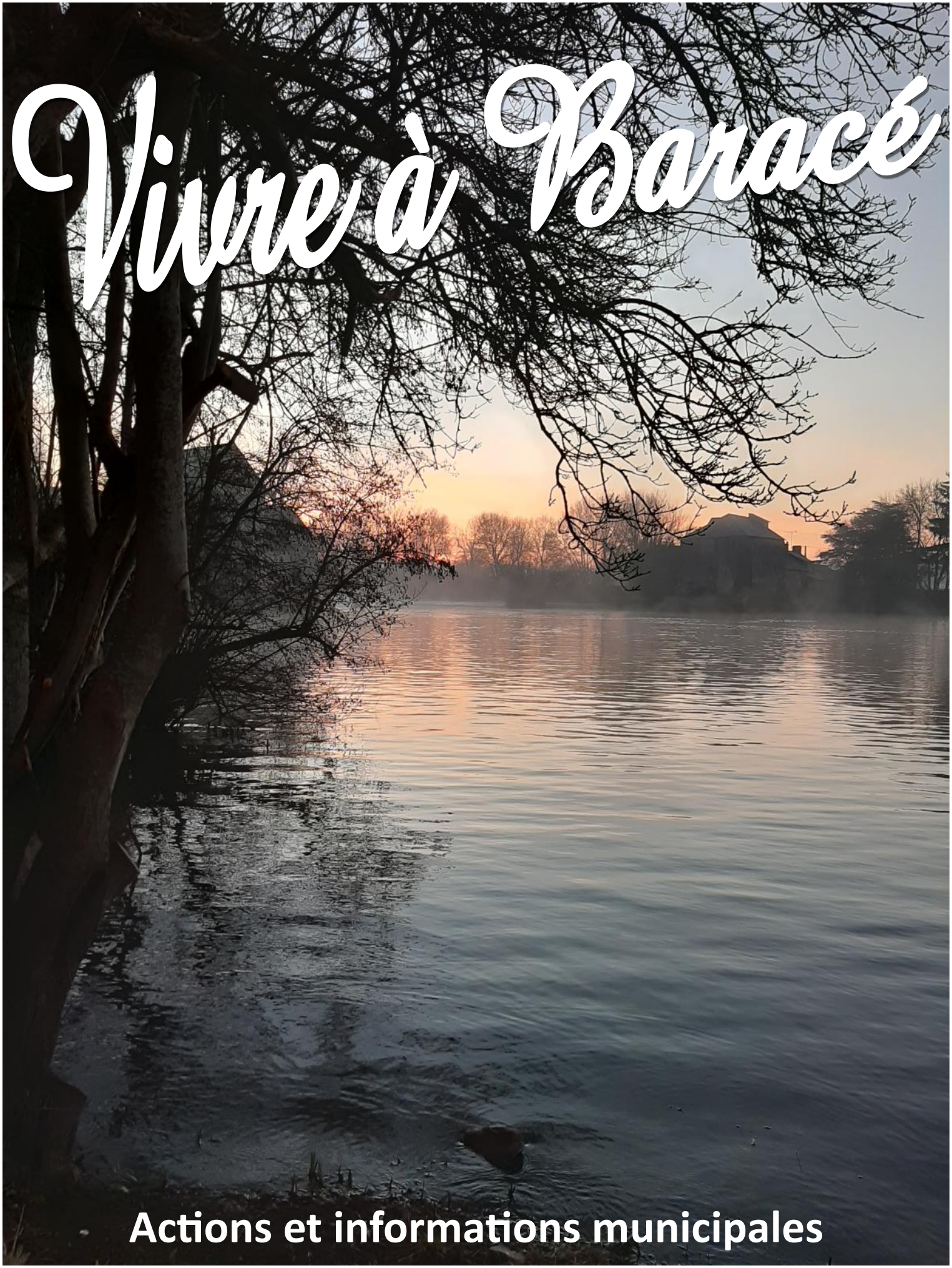

Actions et informations municipales

Le Loir à Prignes

www.barace.mairie49.fr

Janvier 2022

Élection Présidentielle

L'élection présidentielle, douzième élection présidentielle de la V^{ème} République, est un scrutin permettant d'élire le Président (ou la Présidente) de la République pour un mandat de cinq ans. Cette élection uninominale au scrutin majoritaire se déroulera **les dimanches 10 et 24 avril 2022**.

Élections Législatives

Les élections législatives auront quant à elles lieu **les dimanches 12 et 19 juin 2022**, afin d'élire les 577 députés de la XVIème législature de la Cinquième République. Ces élections feront suite à l'élection présidentielle d'avril 2022. Depuis le début de la Cinquième République, les élections législatives, organisées dans la foulée de l'investiture d'un Président, ont toujours permis à ce dernier de disposer à l'Assemblée Nationale d'une majorité absolue ou relative.

Ce qui change pour les élections depuis 2019

⇒ L'**inscription** est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les Présidentielles , il sera possible de s'inscrire sur la listes électorale **jusqu'au 2 mars 2022.**

⇒ L'inscription en ligne généralisée : chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement **par internet** sur le site du service public.

⇒ La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électorale unique. Chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur la liste électorale directement en ligne sur le site du service public.

Sommaire

P.2	Élections
	Sommaire
P.3	ÉDITO
P.4	État-Civil 2021
P.5	Tarifs 2022-2023
	INFOS MUNICIPALES
P.6-7	Des élus à votre service et à votre rencontre
P.8	Conseil municipal des Jeunes
	Argent de poche
P.9	Repas des aînés
P.10	Commémorations
	Voitur'âges
P.11	Communication
P.12-14	Les réunions de conseil municipal 2021
P.15	Urbanisme
P.16-17	Conseil en Énergie Partagé (CEP)
P.18-22	INTERCOMMUNALITÉ
P.23-24	SICTOM Loir et Sarthe
P.25	VIE ASSOCIATIVE
	Le Comité des Fêtes
	Le Club des Retraités Baracéens
P.26	Livres et Loisirs
P.27	Les Z'Embaracés
P.28	Octobre Rose
	Team LKS
P.29	Village Fleuri
	Journées du Patrimoine 2021
P.30	Journées du Patrimoine 2022
P.31	Perce-Neige
P.32	L'Arbre Bleu
P.33	Jeux de Scènes et de Sons
P.34	Jo Racing Club
P.35	Donneurs de Sang
P.36	Calendrier 2022

Le secrétariat de la Mairie vous accueille les mardis, jeudis et samedis de 9h00 à 12h00.
☎ : 02.41.76.93.66

Mail : mairie.barace@wanadoo.fr
Site : www.barace.mairie49.fr
Application mobile : Intramuros

Edito

Chères administrées, chers administrés,

En ce début d'année, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte des éclats de rire pour dissiper la morosité, de l'audace pour créer et inventer autrement, de la confiance pour vous épanouir pleinement.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux d'entre vous qui ont vécu une année 2021 douloureuse, marquée par la peine, la solitude. Que 2022 vous apporte du réconfort et de la quiétude.

Dans mon édito de 2021, j'espérais que nous dépasserions la crise COVID. Hélas, le coronavirus reste au sommet de l'actualité.

Espérons donc qu'en 2022, nous apprendrons à vivre avec ce virus, et que nous retrouverons tous les moments de convivialité, de partage qui nous sont chers et qui sont essentiels pour animer notre village.

Nos Associations ont particulièrement souffert de ces deux années et doivent toujours s'adapter aux conditions que la crise sanitaire impose. Je leurs souhaite de retrouver en 2022 le plein engagement des adhérents et des bénévoles.

Nos professionnels ont aussi souffert, pour grand nombre d'entre eux, des mois de confinement et de fermeture imposée. Je leurs souhaite une année 2022 prospère.

Je remercie l'ensemble des conseillers municipaux qui se sont pleinement engagés au sein de leurs commissions respectives et aux employés municipaux qui ont su s'adapter à la nouvelle équipe d'élus.

2021 fut une année marquée par l'engagement de la jeunesse Baracéenne. Le Conseil Municipal des Jeunes est né, et installé depuis peu. Il est le résultat de l'investissement de notre jeunesse qui a de beaux projets. Je leurs souhaite une parfaite réussite. Encadrés par un groupe d'adultes volontaires, que je tiens particulièrement à remercier ici pour leur implication, ces jeunes citoyens vont faire l'expérience enrichissante de la vie démocratique.

L'année dernière, nous vous avions sollicités pour avoir votre avis sur la mise en place d'une mutuelle communale, le sujet est toujours d'actualité, malgré la pause imposée par la crise sanitaire, vous pouvez toujours retirer un questionnaire à la Mairie si vous le souhaitez.

De même, notre marché fait une pause hivernale, j'espère vous y revoir nombreux au printemps, afin que nous puissions le pérenniser.

Autre sujet important pour nous tous, la Fibre. Nous sommes prêts à l'accueillir et ce depuis août 2020, l'adressage a été réalisé, n'hésitez pas à venir en Mairie pour avoir votre adresse exacte. Je remercie les agriculteurs qui ont taillé leurs haies. Après des mois, des années d'attente, les travaux commencent enfin. L'enfouissement de la fibre entre Huillé et Baracé a commencé la semaine dernière.

Cette année, le Conseil Municipal va élaborer son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), document obligatoire depuis 2005. Ce document se doit de répondre à toutes situations d'urgence (inondations, accidents, incendies, …). Il permet une meilleure réactivité, d'avantage d'efficacité et de coordination de tous les acteurs (élus, pompiers, gendarmeries, services municipaux, le PCS permettra de mieux protéger les vies humaines, de diminuer les dégâts matériels et de sauvegarder l'environnement en cas de problème d'envergure.

C'est avec un certain pincement au cœur que je me vois, à nouveau, contrainte d'annuler la cérémonie des vœux. J'aurais tant aimé vous les exprimer de vive voix, vous retrouver pour partager ensemble ce moment symbolique qui marque le passage vers cette nouvelle année. Les vœux sont toujours un moment agréable qui nous permet d'échanger dans un cadre convivial, de prendre des nouvelles des uns et des autres.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Baracé compte désormais 610 habitants.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal un condensé de l'année 2021. Gardez-le précieusement.

À tous, je vous souhaite une très belle année 2022, et je vous dis à très bientôt !

Votre Maire,
Christine RICHARD.

Etat -Civil 2021

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue aux 13 bébés nés en 2021.

LECHIEN Malo	8 mars
BRICHET Robin	25 mars
LE MEILLAT Nolan	6 avril
DA-PURIFICAÇAO Naïa	16 avril
MÉSANGE Johanna	24 avril
BODINIER Léo	23 juin
DUBOIS Ambre	3 juillet
LE DRU Ambre	16 juillet
CHOUASNE Solann	3 août
DESHAIES Marceau	5 août
BLAIN DUBOIS Arthur	7 octobre
LEBRETON Curtis	27 octobre
BOURGEOIS Rose	14 décembre

LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

...permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance.
Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour la présenter le jour de la naissance de l'enfant.

Mariages - PACS

Tous nos vœux de bonheur aux 2 couples qui se sont mariés.

RONDINEAU Anne-Christine et APPELL Jean-Robert	3 juillet
HARDY Maëva et GUITTON John	10 juillet

Et à nos 2 couples qui se sont pacsés.

LEBRUN Julie et DESHAIES Stéphane	29 mai
BEDOUET Élodie et ANIS Nicolas	17 juillet

Décès

Nous disons au revoir à 3 Baracéens, toute notre sympathie accompagne leur famille et leurs amis.

ÉON Denise	2 octobre
LEGENDRE Jean-Marie	2 octobre
ALAIN Solange	30 décembre

Tarifs

Espace Lino Ventura : Tarifs 2023

- **Habitants de Baracé du samedi matin au dimanche 20 heures**

  - petite salle et cuisine ..... 220 €
  - grande salle et cuisine ..... 350 €
  - toutes les salles et cuisine ..... 450 €

Une seule location, à ce tarif, par an et par foyer Baracéen.

Il est bien entendu que les habitants de Baracé ne doivent pas servir d'intermédiaire pour louer la salle à des personnes extérieures à la commune.

Après 20 heures et jusqu'au lundi 12 heures, une somme de 70 € sera demandée.

Location à partir de 10 heures le vendredi, une somme de 50 € sera demandée.

- **Locations hors commune du samedi matin au dimanche 17 heures**

  - petite salle et cuisine ..... 320 €
  - grande salle et cuisine ..... 560 €
  - toutes les salles et cuisine ..... 750 €

Après 17 heures et jusqu'au lundi 12 heures, une somme de 100 € sera demandée.

Location à partir de 10 heures le vendredi, une somme de 50 € sera demandée.

- Un chèque de caution de 1 000 € sera demandé à la réservation et rendu 15 jours après la location.
Le paiement de la location se fait le jour de la remise des clefs en même temps que l'état des lieux d'entrée.

- Du lundi au vendredi, ½ tarif pour toutes les salles sauf jours fériés.

Tarifs 2022 : Concessions cimetière, columbarium, et jardin du souvenir

Emplacement Caveau : 15 ans : **70 €**
30 ans : **120 €**
50 ans : **190 €**
Caveau : **1 100 €**

Columbarium : 15 ans : **300 €**
30 ans : **550 €**
50 ans : **750 €**

Jardin du souvenir : **60 €** pour la dispersion des cendres et la plaque gravée.

Loyers communaux : Tarifs 2022

Logement 12 rue de la Mairie	: 554 €/mois
Café/épicerie	: 400 €/mois
Jardin rue de Vieilleville	: 70 €/ an
Terrain de Grohier 1	: 150 €/ an
Terrain de Grohier 2	: 150 €/ an
Aire de camping-car	: 10 €/ la nuitée

Photocopies : Tarifs 2022

Pour les particuliers :

Format A4 noir et blanc	: 0,20 €	Format A4 couleur	: 0,50 €
Format A3 noir et blanc	: 0,40 €	Format A3 couleur	: 1,00 €

Pour les Associations locales :

Format A4 noir et blanc	: 0,10 €	Format A4 couleur	: 0,20 €
Format A3 noir et blanc	: 0,20 €	Format A3 couleur	: 0,40 €

Des élus à votre service et à votre rencontre

Pour la deuxième année consécutive, les élus et les agents communaux, ont poursuivi leur tour de Baracé en vélo, franchissant parfois les limites de la Commune.

Lors de nos balades, parfois pluvieuses, nous vous croisons, et nous échangeons sur diverses sujets.

Le 4 juillet, nos bicyclettes nous ont emmenés direction Tiercé, le Bois aux Proux et la Gaslière, où Nicolas nous attendait pour nous expliquer de l'extérieur le fonctionnement de son activité : les poules pondeuses.

Puis, nous avons rejoint la Chaise, et là, la balade vers le bourg s'est accélérée, en même temps que tombait la pluie.

Le 5 septembre, autre secteur, nous nous sommes dirigés vers Doucé (Daumeray), en passant par le lavoir, puis la Bertière. Avant Doucé nous avons bifurqué par le chemin d'Alancé pour rejoindre la Rapinière, lieu de la commune que l'on ne peut rejoindre qu'en passant par Daumeray ou Huillé.

À 11h00, nous étions attendus au Petit Paradis, à Daumeray. Pour y arriver, nous avons traversé les bois de la Patrie. Nicolas (hé oui c'est le même prénom mais pas la même personne) et Tiphaine nous ont présenté leur entreprise : Yourteco. Ils nous ont expliqué tout le processus de fabrication des yourtes et des toiles. Sur le site nous avons pu visiter 3 yourtes.

Merci à Cadé, Moïse, Estelle et Nicolas qui nous ont ouvert les portes de leurs yourtes.

Puis nous avons pu admirer une serre fort originale, mais habitée par de nombreuses guêpes.

Nous continuerons ces visites vélo, qui sont des moments riches de rencontres et de liens.

Des élus en balade mais pas que …

Même si on aime à se retrouver avec nos vélos, il arrive qu'on se retrouve avec nos brouettes… .

Mercredi 5 mai, c'est effectivement en bleu de travail, bottes et avec nos pelles et râteaux que nous nous sommes mis au travail.

Activité du jour : maçonnerie

À l'arrivée de la toupie de béton, c'est un va-et-vient de brouettes qui a traversé le jardin de notre café afin de bétonner le préau.

Une brouette a rendu l'âme et ce, dès les premiers mètres.

Après ce premier chantier, c'est au terrain multisports que nous nous sommes rendus.

Là, deux plateformes nous attendaient, l'une pour la table de ping-pong et l'autre pour la table de pique-nique.

Pose du filet au terrain multisports

Merci à tous ceux qui ont pris sur leur temps pour nous aider, et qui répondent toujours présent quand je les appelle.

Merci à Stéphane, David, Thomas, Albert, Daniel, et tous les autres … .

L'entraide est un bien inestimable.

Engazonnement du terrain de foot

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Samedi 2 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour, 8 jeunes de 8 à 13 ans ont été élus pour 1 an.

Ces jeunes sont : Léonie GUIGNON, Maire Junior, Robin LE ROUX, Noé GUIGNON, Gabin LEBEAU, Nyna BOISARD, Ethan LEROUGE, Laly BOISARD, Rose NÉDÉLEC, conseillers municipaux juniors.

Ils seront accompagnés par Tania LANGLAIS, Adjointe en charge de la jeunesse, et de la Commission Enfance - Jeunesse composée de Marion BODINEAU, Wesley BOISARD, Julien MICHELY, et secondés par Christine RICHARD. Ils les guideront dans leurs réflexions, leurs missions.

Conseil Municipal des Jeunes

De gauche à droite
Premier rang : Robin LE ROUX, Rose NEDELEC
Deuxième Rang : Nyna BOISARD, Léonie GUIGNON, Maire Junior, Laly BOISARD, Ethan LEROUGE.
Absent : Noé GUIGNON, Gabin LEBEAU.

Nos Conseillers Juniors sont déjà au travail, les idées ne manquent pas. Leurs projets ont pour but de tous nous faire participer, de créer du lien entre les générations , entre voisins, entre Baracéens.

Deux journées sont en préparation :

- Une journée citoyenne /jardinage
- Une journée sportive

Argent de poche

Tu as entre 15 et 18 ans ?
Tu cherches un job pour gagner un peu d'argent de poche
pendant les vacances scolaires ?
Ne cherches plus et participes à un chantier "Argent de poche".

Ces chantiers de proximité sont organisés par la Commune, encadrés par les agents techniques ou un élu, ils ont pour but d'améliorer le cadre de vie : entretien des espaces verts, désherbage et nettoyage des espaces publics, mais aussi entretien des locaux, rangement, archivage etc.. .

Ces missions donnent lieu à une indemnité forfaitaire de 5 € par heure, dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée (3h30) avec une pause obligatoire (travail le matin uniquement).

D'ores et déjà, les inscriptions sont ouvertes pour cette année.

Pour s'inscrire, il suffit de retirer un dossier d'inscription à la Mairie et de réaliser une lettre de motivation.

Repas des aînés

À l'automne 2020, rester chez soi n'était pas une option... c'était une obligation ! Du fait des mesures gouvernementales de l'époque, le repas des aînés n'avait donc pas pu avoir lieu. Pour adoucir ces moments pour le moins pesants et remplacer ce rendez-vous annuel, la municipalité avait alors décidé de remettre un colis cadeau aux aînés de sa commune.

Ce fut dès lors avec un plaisir décuplé que l'équipe municipale les a accueillis le 2 octobre dernier, Jour de la Fêtes des Grands-Pères, à l'Espace Lino Ventura pour renouer avec la tradition du grand repas partagé.

Nombreux d'ailleurs étaient ceux qui ont répondu à l'appel !

Plus de cinquante convives étaient réunis pour cette journée de partage, dont Monsieur Henri DESMARRES, le doyen âgé de 93 ans, et Madame Marie BEAUFILS, doyenne du jour, âgée de 89 ans, du à l'absence de Madame Jeannine BOTTEAU, âgée de 90 ans.

Un joli moment de retrouvailles chaleureuses et d'échanges dans la convivialité.

Commémorations

Les cérémonies patriotiques - le 8 mai et le 11 novembre - sont l'occasion pour la commune de rendre hommage à tous ceux qui ont défendu la France et la démocratie. Elles permettent également d'entretenir le devoir de mémoire important pour l'Histoire de la France.

Lors de ces commémorations, accompagnés par d'anciens combattants, les élus se réunissent devant le Monument aux Morts afin d'y écouter le texte de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre chargée de la mémoire et des anciens, qui est lu par Madame le Maire qui dépose ensuite une gerbe devant le Monument aux Morts.

Le 11 novembre, le maire a rendu un dernier hommage aux soldats morts durant l'année écoulée.

Suite à son élection, le Conseil Municipal Junior a participé à la commémoration de l'Armistice.

Cette commémoration s'est clôturée de manière conviviale autour du pot de l'amitié.

Voitur'âge

L'Association Voitur'âge recherche activement des bénévoles pour Baracé.

Vivre en zone rurale s'accompagne souvent d'un problème de mobilité. Une difficulté plus handicapante pour les personnes âgées et les personnes fragiles .

Depuis 2020, la Commune de Baracé n'a plus de chauffeurs.

Vous aimez conduire, vous avez le sens des relations humaines, alors, rejoignez l'Association.

Nous avons besoin de nouveaux membres pour aider à la mobilité des personnes isolées.

Les demandes de transports sont peu nombreuses sur Baracé, mais importantes pour les bénéficiaires. Il s'agit surtout d'assurer des trajets pour des rendez-vous médicaux (Angers, La Flèche) et administratifs (Baugé).

Les démarches à effectuer

Les personnes intéressées doivent adhérer à l'Association pour une cotisation annuelle de 3 €.

Chaque bénéficiaire appelle le chauffeur au minimum 48 heures avant le déplacement prévu, dans un rayon de 50 kilomètres maximum , et règle directement au chauffeur le prix du déplacement à raison de 0,40 € du kilomètre.

Référent communal : RICHARD Christine : 06.88.67.96.71

Communication

Cinq supports de communication sont proposés aux Baracéens :

* Le bulletin municipal, 2 fois par an, qui retrace les faits marquants de l'année écoulée, et informe des manifestations futures
* Les panneaux d'affichage municipaux dans lesquels vous pouvez prendre connaissance des comptes-rendus de conseils municipaux
* Le site internet communal alimenté chaque semaine
* L'application mobile liée au site internet
* Les flyers pour des animations ou évènements communaux.

Avec tout ceci, aucune information ne devrait vous échapper.

Notre site communal www.barace49.fr

Outre la mise à jour régulière du site internet, ce sont près de 100 articles qui ont été publiés sur le site de Baracé. N'hésitez pas le consulter régulièrement pour vous tenir informé des actualités communales.

Vivre à Baracé

Le bulletin est diffusé à tous les administrés 2 fois par an. Au fil des saisons, ces bulletins retracent les temps forts de la municipalité.

Les Flyers

Ils nous permettent d'annoncer des évènements, de diffuser des informations aux habitants de Baracé.

L'Application Intramuros

Elle nous permet d'annoncer des évènements, de diffuser des informations aux habitants de Baracé, via leur téléphone portable.
Des notifications sont envoyées pour chaque évènement de l'agenda, et chaque parution d'articles.
Le nombre de visiteurs de l'application augmente, mais est encore insuffisant.
N'hésitez pas à télécharger l'application Intramuros.

Réunion du 08 février :

Subventions 2021 : voir bulletin de septembre 2021.

Convention de groupement de commande pour l'entretien de la voirie : Afin de réduire les coûts, le conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement de commande acté par la CCALS.

Voirie 2021 : Le conseil municipal a décidé de réaliser les travaux suivants pour 2021 : recalibrage chemin des Chenaudières, réalisation de 2 plateaux surélevés chemin des Grands Champs, curage de fossé rue des Écoles, curage et busage de fossé ZA Les Groèches et aux Petites Landes.

Redevance pour dépôt illégal de déchets : Le conseil municipal a décidé d'instituer une redevance forfaitaire de 400 € pour les auteurs des dépôts de déchets ménagers et 1 500 € pour les auteurs de dépôts non ménagers de déchets sur la voie publique.

Loyer du commerce : En raison de la crise sanitaire, le conseil municipal a décidé de facturer 200 € les loyers de février, mars et avril 2021 au lieu de 400 €.

SIEML : Conseil en Énergie Partagé (CEP) : Le SIEML a mis en place un service Conseil en Énergie Partagée (CEP) qui soutient les collectivités désireuses de s'engager dans la transition énergétique afin de les aider à réduire leurs consommations énergétiques et par conséquent , diminuer leur impact carbone tout en dégageant des économies budgétaires. Le premier travail du CEP consiste à analyser finement toutes les consommations d'énergie et flécher ainsi les sources d'économies possibles. Le coût du service est fixé à 0,50 € par habitant et par an avec une convention établie pour 3 ans. Le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce service.

Convention de mise à disposition d'un conteneur de collecte de textiles : Le conseil municipal a décidé d'installer une borne APIVET à l'Espace Lino Ventura.

Réunion du 29 mars :

Compte Administratif et Compte de gestion 2020 : ces comptes ont été adoptés à l'unanimité.

Affectation du Résultat : Le conseil a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2020 comme suit : 183 016,15 € en fonctionnement et 109 047,03 € en investissement.

Budget Primitif 2021 : Adopté à l'unanimité.

Aire de camping-cars: Le conseil municipal a décidé de facturer 5€/jour, à partir du 01/05/2021, toute personne stationnant sur l'aire de camping-cars à compter du 4ème jour de présence.

Location terrain : Pour faire suite à une demande, le conseil municipal a décidé de louer pour la somme de 150 €/an les parcelles 599 et 601 d'une superficie de 11 290 m². Il est entendu que la commune ne fera pas de clôture et que le terrain sera libéré pour le vide-grenier.

Réunion du 26 avril :

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation : Le conseil municipal a décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation à partir de 2023.

Taux des impôts locaux : Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2021 : Taxe Foncière sur le Bâti : 42,61 % (incluant le taux départemental de 21,26 %) ; Taxe Foncière sur le Non Bâti : 37,37 %.

Indemnité Espace Lino Ventura : Le conseil municipal a décidé de facturer un supplément de 600 € à la Maison Perce-Neige pour nous dédommager du chauffage à l'Espace Lino Ventura.

Participation école ÉTRICHÉ : La participation, pour 2021, est de 11 820,82 € (8 élèves maternelle à 7 043,84 € et 13 élèves élémentaire à 4 776,98 €).

Approbation rapport de la CLECT : Le conseil municipal a décidé d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Transfert de la compétence « organisation de la mobilité » à la CCALS : La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24/12/2019 prévoit de couvrir l'ensemble du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) locale. Les communautés de communes devaient délibérer avant le 31/03/2021 pour décider de devenir ou non AOM et demander le cas échéant à leurs communes membres le transfert de la compétence « organisation de la mobilité ». Vu la délibération du conseil communautaire du 04/02/2021 relative au transfert de la compétence « organisation de la mobilité » à la CCALS et considérant les enjeux pour le territoire, le conseil municipal a décidé : d'approuver l'extension des compétences de la CCALS en intégrant dans ses statuts la compétence complémentaire « organisation de la mobilité » ; d'approuver le statut d'Autorité organisatrice (AOM) de la CCALS sur l'ensemble de son ressort territorial en lien avec la Région qui continuera à exercer ses compé-

tences en matière de services réguliers de transport public de personnes, de service à la demande de transport public de personnes et de service de transport scolaire.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : La commune doit établir un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PCS est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif : l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir et des moyens disponibles sur la commune. Il prévoit l'organisation nécessaire pour alerter, informer protéger et soutenir la population au regard des risques.

Droit de préemption urbain : La délibération instituant le droit de préemption urbain justifierait sa mise en place par la volonté de la commune d'accueillir de nouveaux ménages au sein du bourg pour limiter la consommation des terres agricoles et densifier les futures opérations d'habitat. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'institution du droit de préemption urbain sur notre territoire sur 3 zones. La délibération sera prise par la CCALS qui en a la compétence.

Réunion du 5 juillet :

Rapport d'activités 2020 CCALS : Madame le Maire a présenté le rapport d'activités 2020 récemment approuvé par le conseil communautaire.

Groupement de commande assurances : les contrats d'assurances arrivent à échéance le 31/12. le conseil municipal a décidé d'adhérer au nouveau groupement de commande pour 4 ans.

Créances éteintes : Le conseil municipal a prononcé l'admission en créances éteintes des loyers dus à la commune par la SARL « Le 1985 » sur l'exercice 2018. La créance a été régulièrement déclarée par les services de la trésorerie au passif de la liquidation judiciaire prononcée le 27/06/2018 et s'élève à 1 600 € (4 mois de loyers).

Contrat d'achat de bois : Le conseil municipal a décidé d'autoriser la coupe de 15 peupliers et l'enlèvement des arbres par Monsieur Aucouturier pour la somme de 400 €.

Maintenance matériels de cuisine : Le conseil municipal a décidé de signer un nouveau contrat de maintenance avec l'entreprise BÉNARD pour le matériel de cuisine de la salle.

Adressage : Une adresse a été créée pour chaque nouvelle construction.

Vidéosurveillance : Pour faire suite à des actes de vandalisme à l'Espace Lino Ventura, le conseil municipal a décidé d'approuver le principe de l'installation d'un système de vidéo-protection sur la commune et de solliciter des subventions pour financer le projet.

Octobre Rose : le conseil municipal a décidé de laisser la salle gracieusement à l'Association Les Bar-Dau rose pour l'organisation de la marche d' "Octobre Rose".

Voirie 2021 : Pour faire suite à la commission d'appel d'offre groupement de voirie, il y aura 5 lots : Point à temps ; Enrobé projeté ; Réparation voirie ; Couche de roulement ; Curages fossés.

Argent de poche : Le 09/07/2019, le conseil municipal a mis en place le dispositif « Argent de poche » destiné aux Baracéens de 16 à 18 ans. Il a été décidé de modifier le dispositif et de le mettre en place pour les 15 à 18 ans.

Mise en place Conseil Municipal des Jeunes : Le conseil municipal a approuvé la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge.

Réunion du 20 septembre :

Conseil en Energie Partagé (CEP) : Pour faire suite à notre adhésion au service CEP lors de la réunion du 08/02, Monsieur SIMON du SIEML a étudié toutes nos consommations de gaz et d'électricité entre 2018 et 2020 et nous a présenté le bilan de chaque bâtiment (voir page 16 et 17).

Délibération restitution compétence accueils de loisirs périscolaires : Le conseil municipal a approuvé la restitution, à compter du 01/01/2022, de la compétence Accueils de loisirs périscolaires ouverts les jours scolaires aux communes de Cheffes, Étriché et Tiercé, a modifié, à compter de cette même date, les statuts de la CCALS, a modifié, après l'approbation des nouveaux statuts communautaires par les conseils municipaux, la définition de l'intérêt communautaire.

Délibération Convention Territoriale Globale avec la CAF (CTG) : Le conseil municipal a décidé de valider la convention qui a été travaillée de concert avec les services de la CAF.

Approbation rapports annuels 2020 SPANC et AC : le conseil municipal a approuvé les rapports annuels de

l'assainissement collectif et celui de l'assainissement non collectif.

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : Notre participation pour l'année 2021 s'élève à 147,87 €.

Confirmation du respect de la durée du temps de travail des agents : Le conseil municipal a pris acte de la conformité de la durée du temps de travail des agents de la commune à la règlementation des 1 607 heures et confirme donc les cycles et organisations de travail actuellement appliqués aux agents de la commune.

Changement d'adresse : Il a été décidé que l'immeuble situé au 6 chemin des Perce-Neige a désormais pour adresse le 1 chemin des Loges.

Adhésion au syndicat mixte e-collectivités et approbation des statuts : Dans le cadre du développement des procédures de dématérialisation et des usages numériques dans les collectivités, le syndicat mixte e-collectivités a été créé par arrêté préfectoral le 01/01/2014. Le syndicat a pour but d'accompagner les collectivités dans les domaines du développement de l'administration électronique et de la transformation numérique. Il met à disposition des moyens et des solutions techniques adaptés et il mutualise les coûts de développement et de maintenance, assure un niveau d'expertise propre à garantir la sécurité, la fiabilité et la pérennité des solutions mises en œuvre. Cet établissement permet d'éviter toute fracture numérique entre les collectivités de la région ; de garantir une gestion plus performante, une sécurisation des système d'information, une plus grande célérité dans les échanges et une relation plus efficace avec les citoyens ; de réaliser des économies d'échelle et de mutualiser les solutions, les études et l'expertise nécessaires à la conduite de ce type de projets innovants. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé d'adhérer à cette structure.

Élection d'un représentant au syndicat mixte e-collectivité au sein du collège des communes : Madame Christine RICHARD a été élue par l'assemblée comme représentante de la commune.

Réunion du 08 novembre :

Décision modificatives n°1 : Le conseil municipal a accepté une modification au budget.

Délibération école HUILLÉ-LÉZIGNÉ : La participation, pour 2021, est de 3 958,73 € (2 élèves maternelle à 1 468,98 € et 5 élèves élémentaire à 2 489,75 €) plus 280 € pour les fournitures scolaires.

Tarif repas des aînés : Il a été décidé que la participation des conjoints de moins de 65 ans au repas des aînés serait de 29 €.

Arrêté limitation de vitesse : Pour faire suite à différentes sollicitations et par mesure de sécurité, le conseil municipal a décidé de limiter la vitesse à 30km/h chemin des Tonnelles, chemin du Bois aux Proux et chemin des Grands Champs.

Reprise du Commerce : Pour permettre la reprise du commerce, le conseil municipal a accepté Monsieur Hervé Muller et Madame Valérie Boursier comme nouveaux locataires moyennant un loyer de 400 € à compter du 01/01/2022 et a décidé de leur consentir un prêt à usage purement gracieux portant sur la licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de IV^{ème} catégorie.

Vente ancienne table de conseil et chaises : Le conseil municipal a décidé de vendre l'ancienne table de conseil avec 12 chaises pour un montant de 650 € à l'agence WEST EURO BIKES.

Réunion du 13 décembre :

Décision Modificative n°2 : Le conseil municipal a accepté une modification au budget.

Congrès des Maires : Madame Christine RICHARD s'est rendue au congrès des Maires à Paris avec Madame Tania LANGLAIS les 16, 17 et 18 novembre. Le conseil municipal a décidé de lui rembourser ses frais réels de déplacement, de restauration, d'hébergement et de séjour qu'elle a engagé à l'occasion de ce déplacement.

Tarifs 2022 loyers communaux : Voir p 5.

Tarifs 2022 aire de camping-car : il a été décidé de facturer 10 € la nuitée à compter du 01/01/2022

Tarifs 2022 cimetière : Voir p 5.

Tarifs 2022 photocopies : Voir p 5.

Tarifs 2023 Espace Lino Ventura : Voir p 5

Nous vous informons que vous pouvez consulter tous les comptes-rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune : www.barace.mairie49.fr

PERMIS de CONSTRUIRE :

DETRICHÉ Sophie et LE MEILLAT Boris : Habitation
CORNÉ-ALIX Guillaume : Deux garages
MÉSANGE Tony : Hangar de stockage
BOUQUET Laurent et Karine : Garage et préau
CHATELIN Mathieu et HERAULT Daniella : Habitation
MEYER Damien : Habitation
BARANGER Aurélien et MOULIÈRE Élodie : Habitation
NÉAU Samuel et Gwenaëlle : Habitation
BRUANT Yann-Nolwenn et THIBAULT Laura : Garage
DRONNE Joël et Véronique : Habitation
CHAVAGNAT Antoine et JUSTIN Lucie : Habitation

Délai d'instruction : 2 mois

DÉCLARATION PRÉALABLE :

MAURICE Pascal : Vélux
RIGON Christophe : Division
MERLET Alain : Changement de fenêtres
GUIBERT Ludovic : Changement de fenêtres
LANGLAIS Marina : Modification façade
BLAIN Anthony : Vélux
TALVAT Clément : Modification façade
PELTIER Guy et Danielle : Porte garage
POIRIER Julie : Fenêtre
BRANCHU Julien et GOURLAOUEN Christel : Panneaux photovoltaïques

Délai d'instruction : 1 mois

À compter du 01/01/2022, le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (CU, PC, DP) peuvent être déposés en ligne (voir p.19)
Sinon, vous pouvez toujours les déposer en 3 exemplaires à la Mairie.

Commande de fioul

Pour toute commande de fioul, particuliers et agriculteurs peuvent appeler :
Mme Hélène RICHARD au 02.41.76.94.16 **avant 21 Heures**.

Rappel : **date limite de commande le 15 du mois** pour une livraison à partir du 20 du mois.

La commande de fioul est une commande groupée.
Cette organisation est faite par des bénévoles dans l'intérêt de la collectivité.

Animaux errants

La divagation d'animaux et plus particulièrement celle des chiens cause des désagréments. Dans un but de sécurité et de tranquillité, cette divagation a été réglementée.

20 € : c'est le montant de l'amende, fixé par le conseil municipal, que les propriétaires vont devoir payer si leurs animaux sont retrouvés sur la voie publique et mis en gardiennage dans le chenil communal.

Les travaux de bricolage et de jardinage entraînant l'usage de matériels bruyants sont soumis à des horaires .
Les particuliers peuvent effectuer leurs travaux :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage des déchets verts et des ordures ménagères sont interdits,
seul le brûlage des déchets végétaux secs est toléré.

Conseil en Énergie Partagé CEP

Le dispositif CEP du SIEML (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Maine et Loire)

Analyse des consommations	Analyse des bâtiments	Accompagnement de projets
Analyse des factures d'énergies communales (Bâtiments, éclairage public)	Visite technique des bâtiments	Pilotage d'études d'aide à la décisions Aide à la réalisation d'un programme de travaux
Réalisation d'un bilan énergétique annuel pour : • Suivre l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques • Proposer un programme d'actions	Rapport d'analyse avec propositions d'actions	Accompagnement pour le montage des dossiers de subventions

BILAN DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

La démarche a débuté à Baracé en 2021 par l'analyse des consommations énergétiques sur les trois dernières années (bâtiments et éclairage public).

L'électricité représente 66 % de notre consommation d'énergie et le gaz 33 %.

On peut constater que la consommation en gaz pour la Mairie occupe une place importante.

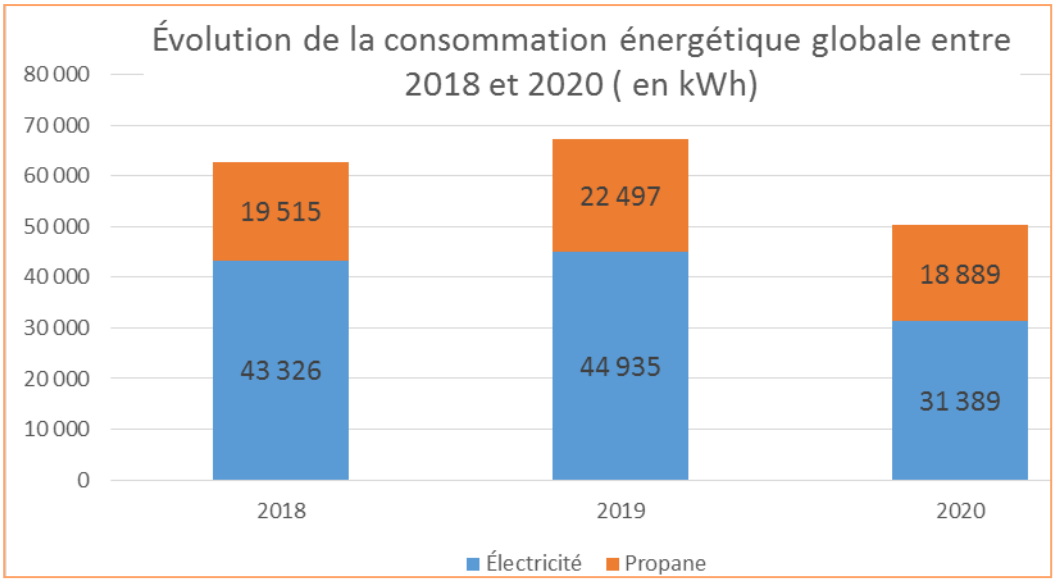

BILAN "ÉCLAIRAGE PUBLIC"

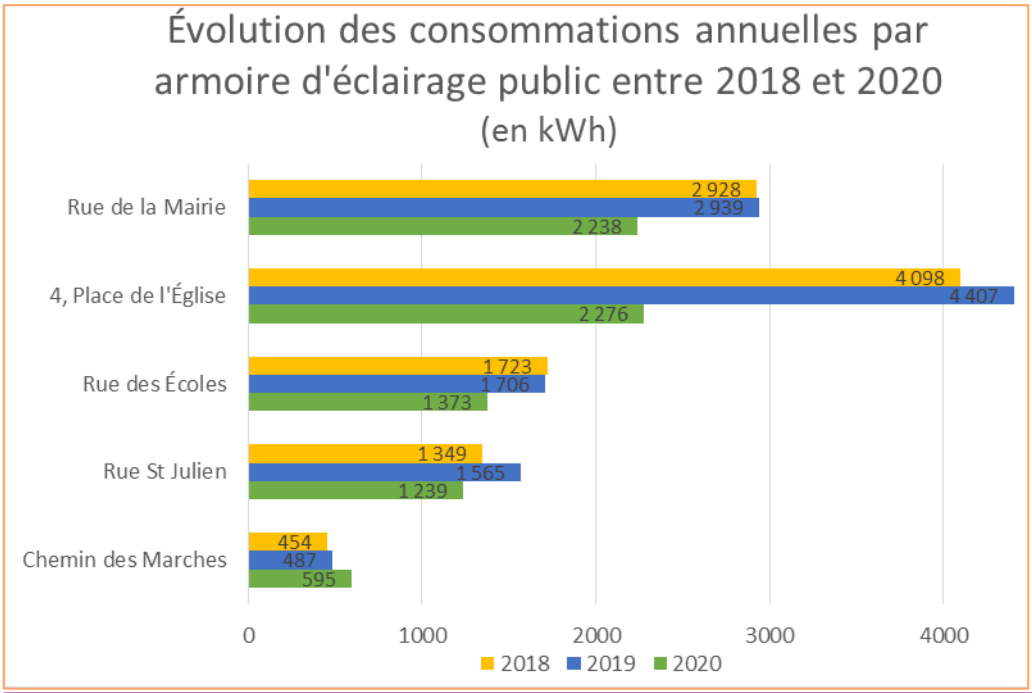

La consommation en électricité a diminué en 2020 suite au changement des ampoules par des ampoules basse consommation rue de la Mairie, place de l'Église et chemin des Tonnelles.

Cette diminution est aussi due en 2020, avec la réduction des plages d'éclairage et la coupure estivale.

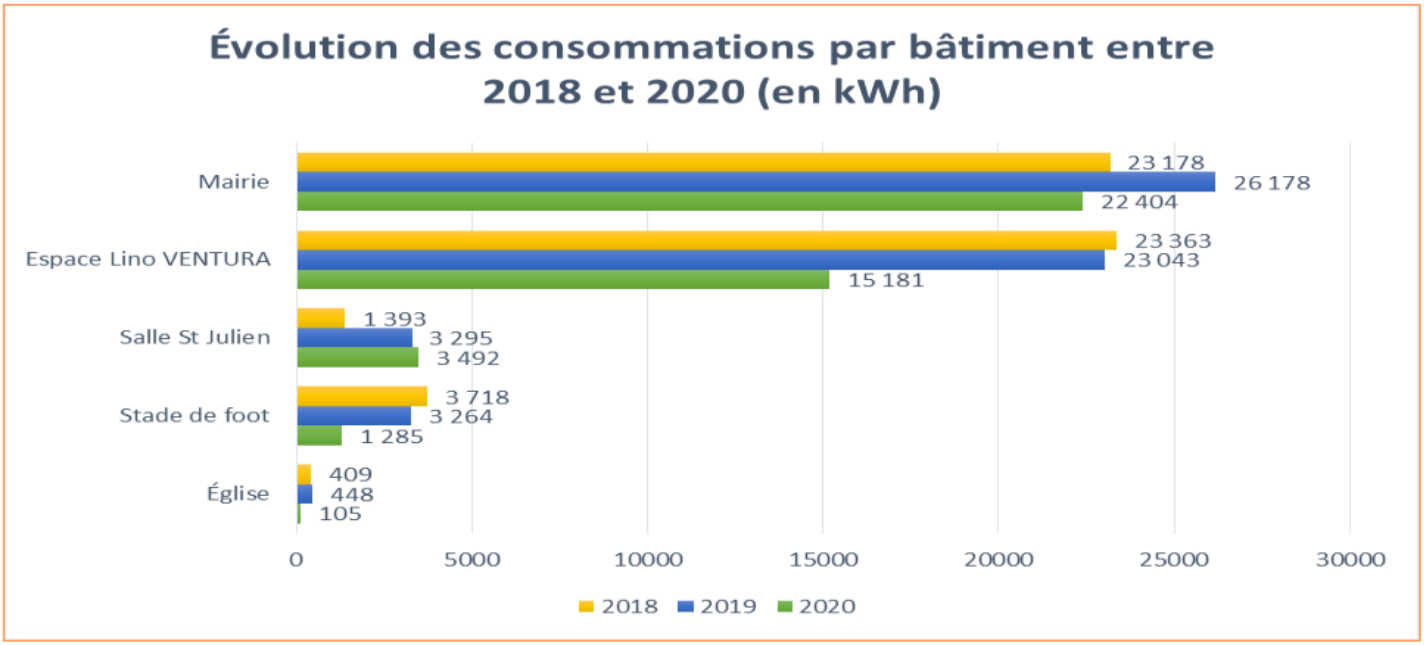

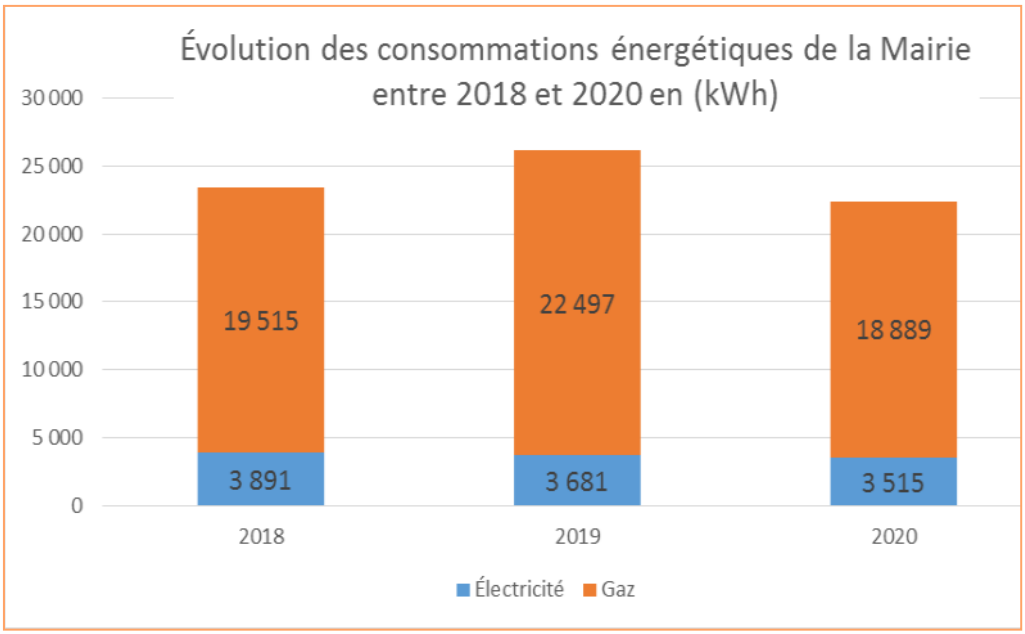

Zoom "Mairie"

L'augmentation de la consommation de gaz (chauffage) de 2019 correspond à une saison plus froide.

La baisse de la consommation de gaz pour 2020, s'explique par une diminution de la température (18°C au lieu de 20°C) au thermostat de la Mairie et à un hiver plus doux.

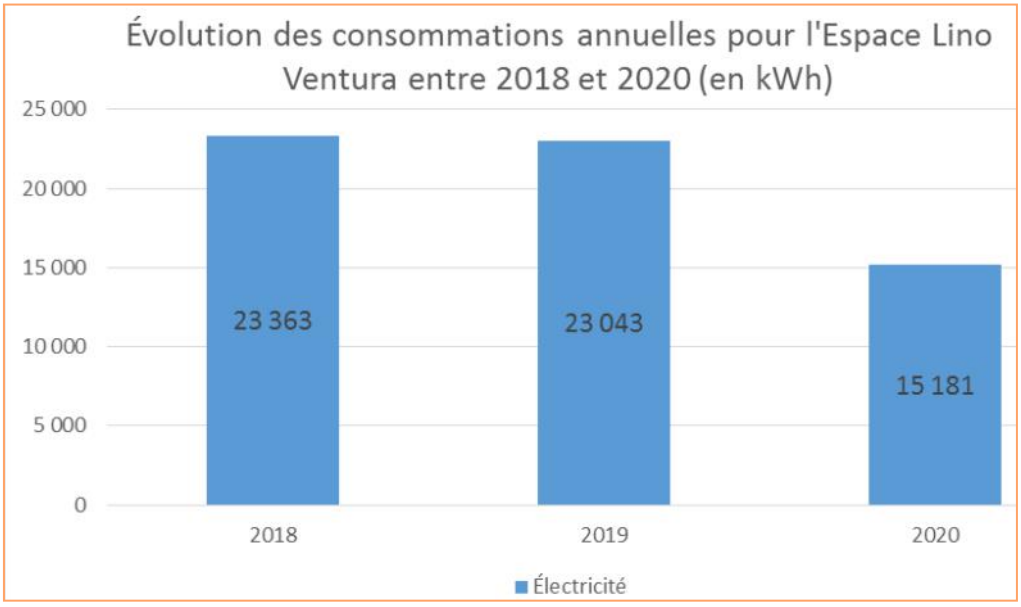

Zoom "Espace Lino Ventura"

La diminution de la consommation d'électricité en 2020 est due à la crise sanitaire qui a entrainé beaucoup d'annulation de locations de la salle des Fêtes, et à l'extinction des ballons d'eau chaude des vestiaires de foot .

Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

La Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe réorganise ses services

Au moment de sa création en 2017, les élus d'Anjou Loir et Sarthe avaient maintenu les 3 sites administratifs historiques de Tiercé, Seiches-sur-le-Loir et Durtal. Après quatre années d'exercice, le nouveau conseil communautaire a décidé de revoir l'organisation des services afin de faciliter le travail commun à tous.

Les élus ont également saisi plusieurs opportunités offertes en 2021 : le déménagement des agents basés dans les locaux de la mairie de Durtal qui souhaitait reprendre ses bureaux, et la vente des bâtiments administratifs de Seiches sur le Loir à son voisin l'entreprise Paprec.

En parallèle, il a fallu prévoir la réorganisation des services et leur implantation à Tiercé. Tous ne seront pas basés à la Maison Intercommunale Anjou Loir et Sarthe. En effet, ce site n'est que partiellement occupé par la Communauté de Communes car c'est aussi le siège du syndicat de déchets (SICTOM qui deviendra 3RD'ANJOU en 2022) et de plusieurs entreprises tertiaires. Ainsi, les agents de la CCALS seront répartis entre la Maison intercommunale, le centre Berthe Bachet et un 3ème site : Val de Sarthe, proche de la mairie. La vente du site administratif de Seiches-sur-le-Loir compense l'achat de ce dernier.

Un déménagement en deux phases :

- les 22 et 23 novembre dernier : une partie des agents ont intégré le site Val de Sarthe (face au parking de la poste de Tiercé) ce qui a permis aux agents venant de l'antenne de Seiches de s'installer à la Maison Intercommunale.
- En février : une partie des agents (en transit au siège social depuis les 22 et 23 novembre) s'installeront au centre Berthe Bachet (loué à la commune de Tiercé) après travaux.

Compte-tenu de ses mouvements successifs, les usagers sont invités avant tout déplacement sur les sites, à téléphoner, soit au standard soit au service directement pour prendre RDV et pour s'assurer du lieu d'implantation du service désiré. Attention, le numéro du standard a changé. Pour joindre la Communauté de Communes, il faut désormais composer le : 02 52 75 05 05.

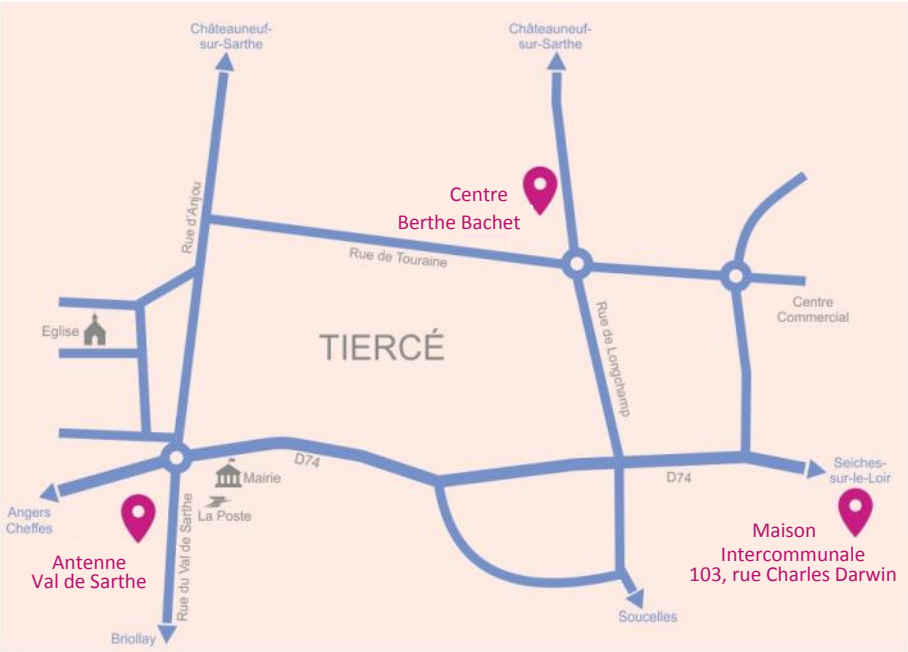

Qu'il s'agisse d'une demande de certificat d'urbanisme simple ou opérationnel, d'une déclaration préalable, d'une demande de permis de construire, de démolir ou d'aménager, si vous le souhaitez, **vous n'aurez plus à vous déplacer** en mairie pour déposer votre dossier **à partir du 1er janvier 2022**.

Le service ADS de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe s'est doté d'un outil numérique : Le Guichet Unique. Ce dispositif de dématérialisation est ouvert aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme : notaire, géomètre, architecte, maître d'œuvre, … . Les demandes se font en ligne sur un portail dédié. Le dépôt est sécurisé, chaque demandeur dispose d'un espace personnel de suivi de ses dossiers.

Rien ne change dans le processus d'instruction et de décision : la commune reste le premier niveau d'informations et d'aide dans votre nouvelle démarche ; le service ADS de la Communauté de Communes est le service instructeur technique de vos demandes et le maire est seul compétent pour les décisions.

Le lien du Guichet Unique **https://anjouloiretsarthe.geosphere.fr/guichet-unique** sera disponible sur le site de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et sur les sites internet des mairies qui en sont pourvues à compter du 1er janvier 2022.

Quels sont les avantages de cette démarche :

1. Un service en ligne accessible 7j/7 et 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer un dossier,
2. Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel,
3. Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie,
4. Des échanges simplifiés avec l'administration,
5. Un gain de temps et d'argent : plus besoin d'imprimer les dossiers et toutes les pièces exigées en plusieurs exemplaires.

Sur le Guichet Unique, il suffira de créer un compte pour pouvoir déposer un dossier en ligne. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin. En cas de difficultés, vous pourrez contacter la mairie du lieu des travaux.

À noter que, pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer ou d'envoyer par courrier les demandes au format papier directement au service urbanisme de la mairie du lieu des travaux.

Spectacle visuel, musical: Fleur de neige, Par Coline Promeyrat

Vendredi 21 janvier à 9h45
Salle des Négrier à Morannes-sur-Sarthe

Une poussière d'étoile s'est échappée du rêve d'une petite fille triste. Emportée dans le ciel par une bulle de buée, la poussière de rêve arrive sur la lune, où l'araignée tisseuse de nuages l'attrape et la transforme en étoile de givre. Le rêve de la petite fille, devenu flocon de neige, redescend alors sur la terre, pour ensemencer une graine de fleur.

Public : 1 an et + | Durée : 35 min. | Gratuit
Réservation obligatoire (places limitées) : 06 89 98 82 12 ou reseaubibliotheques@ccals.fr
Pass sanitaire obligatoire

Concert Pop Rock : hommage aux Beatles, duo Caroll Macsana En partenariat avec le Bibliopôle

Samedi 22 janvier à 20h
Médiathèque de Durtal

Les Beatles, qui ne les connaît pas ? Ces 4 garçons dans le vent ont profondément marqué et révolutionné la musique du 20ème siècle ! Le duo Caroll Macsana se propose avec une guitare, un synthé et surtout un excellent mélange de leurs deux voix, de faire un bond en arrière d'une cinquantaine d'années, le temps d'un concert documenté, en balayant une grande partie du parcours musical des Beatles et des années 60.
Ils ne sont que 2 mais soyez assurés qu'ils font du bruit pour 4.

Dans le cadre du Contrat Départemental Lecture Itinérance avec le soutien de la DRAC Pays de la Loire et du Bibliopôle.

Public : adultes | Durée : 2 h. | Gratuit
Réservation obligatoire (places limitées) : 02 52 75 02 95 ou mediathequedurtal@ccals.fr
Pass sanitaire obligatoire

Retour des lectures

Vendredi 28 janvier à 20h
Bibliothèque de Daumeray

Les bénévoles de la bibliothèque partagent leurs impressions sur une sélection de romans.

Public : adultes | Durée : 1h30 | Gratuit
Réservation obligatoire (places limitées) : 06 89 98 82 12 ou reseaubibliotheques@ccals.fr
Pass sanitaire obligatoire

La Nuit de la Lecture

Vendredi 21 janvier à 18h30 et 19h30
Bibliothèque des Rairies

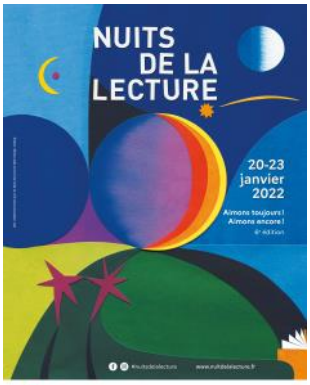

Lecture à voix haute sur le thème de la nuit

Public : 5 ans et + (18h30) – 11 ans et + (19h30) | Durée : 1 h. | Gratuit
Réservation obligatoire (places limitées) : 06 89 98 82 12 ou reseaubibliotheques@ccals.fr
Pass sanitaire obligatoire

Exposition d'électrophones TEPPAZ

Du 22 janvier au 2 février
Médiathèque de Durtal

Jean-Louis Bernier, collectionneur passionné, sera présent samedi 22 janvier de 14h30 à 16h30 pour présenter quelques-uns de ses modèles, tous en état de marche. Venez échanger avec lui pour compléter ce voyage dans le temps.

Tout public | Gratuit
Pass sanitaire obligatoire

Spectacle de contes : sous le manteau blanc de dame hiver, par Coline Promeyrat

Samedi 22 janvier à 10h30
Salle des Négrier à Morannes-sur-Sarthe

Au cœur de la saison froide, laissez-vous envelopper par les histoires et la voix de Coline Promeyrat… Dans le ciel, Dame Hiver secoue son grand manteau blanc, il neige sur la terre. Sur les chemins enneigés, on croise les traces d'un bûcheron qui rentre dans sa maison, d'une souris qui cherche un abri, d'un petit lapin qui a froid, qui a faim… Et tout en haut de la terre, celles d'un ours polaire qui règne sur la banquise et d'un petit oiseau qui chante le retour du printemps. Chansons, poèmes, sensula et bol tibétain accompagnent les récits.

Public : 4 ans et + | Durée : 50 min. | Gratuit
Réservation obligatoire (places limitées) : 06 89 98 82 12 ou reseaubibliotheques@ccals.fr - Pass sanitaire obligatoire

Atelier d'initiation à la langue anglaise

Samedi 29 janvier à 10h et 11h
Médiathèque de Durtal

Deux ateliers d'initiation à la langue anglaise avec des chansons, des jeux et des activités manuelles pour s'amuser à parler et lire en anglais avec Phoebe de la bibliothèque anglophone d'Angers. Cette animation sera accompagnée d'un dépôt de livres en anglais.

Public : 4/6 ans (10h) - 7/8 ans (11) Durée : 45 min. Gratuit
Réservation obligatoire (places limitées) : 02 52 75 02 95 ou mediathequedurtal@ccals.fr
Pass sanitaire obligatoire

Les P'tits Bibs

Retrouvez les dates des rendez-vous pour les tout-petits (0-3 ans) des éveils musicaux animés par Paul Jolivet, musicien professionnel et des Tit'zistoires animées par la conteuse Catherine Décou :

Les Tit'zistoires :

Bibliothèque de Jarzé : Mercredi 26 janvier à 10h30

Réservation : reseaubibliotheques@ccals.fr
mediathequedurtal@ccals.fr
Pass sanitaire obligatoire

Petite enfance

Le relais petite enfance du secteur de Morannes-Daumeray a fait sa rentrée !

Depuis septembre, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ont déjà partagé des expériences variées. Entre autres : cueillette de pommes, semaine du goût, séances d'éveil musical et reprise des temps d'histoires à la bibliothèque (P'tits Bibs).

Pour janvier, une découverte de l'approche Snoezelen est prévue. Une intervenante viendra, avec du matériel spécifique, nous présenter cette méthode. Snoezelen met en place des sollicitations sensorielles « en libre-service » qui invitent et incitent les petits à la détente et à l'exploration. Sécurité, état de bien-être, exploration sensorielle et relationnelle : enfants et adultes vont y découvrir de nouvelles sensations et une autre façon d'être en relation.

Le Relais est un service proposé par la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (www.ccals.fr/les-relais-assistants-maternels-ram). Assistants maternels des communes de Morannes-sur-Sarthe-Daumeray, Etriché et Baracé, venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement, contactez Stéphanie El Helou, responsable du Relais Petite Enfance de ce secteur au 06 71 49 59 87 ou par mail stephanie.elhelou@ccals.fr

Le lieu d'accueil enfants parents, nouveaux lieux et nouveaux horaires

Le LAEP « jeux de mots » est un véritable espace de rencontre, de jeux, d'écoute et de découverte pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

Nous vous accueillons :

- **Les semaines paires**, le lundi de 9h30 à 11h30 à Daumeray et le vendredi de 9h30 à 11h30 à Tiercé
- **Les semaines impaires**, le lundi de 9h30 à 11h30 à Seiches-sur-le-Loir et le vendredi de 10h à 12h à Durtal

Accès gratuit, sans inscription.

Renseignements au 06 40 55 42 83 ou claudievenard@ccals.fr

Solidarités

Je vous invite à …, la 5ème édition au programme

Pour la 5ème année, le service des solidarités de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe vous propose un programme d'animations destiné aux personnes de 60 ans et plus entre janvier et juillet 2022. 90 séances sont proposées autour de thématiques telles que la nutrition, la mémoire, le bien-être, le numérique, l'activité physique adaptée, le lien social…

Le programme complet est disponible sur le site internet de la CCALS : www.ccals.fr et dans votre mairie.

Renseignements et inscriptions le lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 au 06 47 84 47 90 ou actionsociale@ccals.fr
Pass sanitaire obligatoire

Développement économique

Le lieu Bêta: Coworking, Communauté d'entrepreneurs, évènementiel économique

Vous êtes professionnel et souhaiteriez monter ou parfaire la stratégie digitale de votre structure ? Le Lieu Bêta, espace de coworking en Anjou Loir et Sarthe, vous propose un atelier **« mettre le digital au service de votre entreprise »**, animé par l'agence 404 :
Mercredi 26 janvier
de 9h à 10h30
Inscription obligatoire : lelieubeta@ccals.fr
Le Lieu Bêta - 7 avenue de l'Osier - 49125 Tiercé
www.lelieubeta.fr

Aménagement du territoire

Des enjeux planétaires aux actions locales en Anjou Loir et Sarthe, venez donner vos avis !

Comment répondre aux besoins du territoire en matière de logement, d'équipements, d'emploi, d'agriculture, de développement économique, d'énergie ou de mobilité tout en limitant l'artificialisation des terres agricoles et en relevant les transitions écologiques et énergétiques ?
C'est pour répondre à ces questions que la CCALS élabore actuellement plusieurs documents stratégiques d'aménagement et de développement pour son territoire. Pour nous faire part de vos avis, 5 réunions publiques thématiques sont organisées :

* **Mobilité, se déplacer en Anjou Loir et Sarthe** : mardi 8 mars à 20h à la salle des fêtes de Jarzé
* **Cadre de vie et identité, préserver et valoriser les patrimoines ruraux du territoire** : vendredi 4 mars à 20h à la salle de l'Odyssée à Durtal
* **Économie, travailler et développer l'emploi en Anjou Loir et Sarthe** : jeudi 10 mars à 18h30 à la salle Villa Cipia à Seiches-sur-le-Loir
* **Énergie, produire et consommer de l'énergie en Anjou Loir et Sarthe** : mardi 1er mars à 20h à la salle des fêtes de Daumeray
* **Habitat et équipements, des bourgs vivants en Anjou Loir et Sarthe** : vendredi 25 mars à 20h à la salle de l'Alerte à Etriché

Accueil dès 19h45 - Durée : 2h30

Pass sanitaire obligatoire
Renseignements : urbanisme@ccals.fr ou www.ccals.fr

Suivez l'actualité de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe :
www.ccals.fr
@ccanjouloiretsarthe

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS)
103 rue Charles Darwin - BP 70004 - 49125 Tiercé - 02 52 75 05 05
Horaires d'ouverture, sur rendez-vous : du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30 / le vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h30

Syndicat de déchets

FUSION

Le SICTOM Loir et Sarthe s'apprête à ouvrir une nouvelle page en fusionnant avec le SMITOM Sud Saumurois, le SYCTOM Loire Béconnais et une partie du SISTO au 1er janvier 2022.

Un nouveau syndicat de 120 000 habitants sera commun aux communautés de communes des Vallées du Haut Anjou, de Loire Layon Aubance et d'Anjou Loir et Sarthe

Les **3RD'Anjou**, Syndicat pour la **R**éduction, le **R**ecyclage et le **R**éemploi de **D**échets de l'**A**njou

Le siège social reste à Tiercé à la Maison Intercommunale, 103 rue Charles DARWIN mais nous avons voulu garder de la proximité en maintenant 2 autres pôles, à Beaulieu sur Layon et au Louroux Béconnais.

Ce regroupement va permettre d'écrire une nouvelle page en gardant les fondamentaux : le meilleur service au meilleur coût pour préserver notre environnement.

Ce nouveau syndicat sera ainsi en mesure de relever des défis environnementaux et des projets d'envergure.
Parmi eux, la généralisation du tri à la source des biodéchets avec l'accélération du déploiement des composteurs partagés sur notre territoire ou l'harmonisation des pratiques de collecte et de traitement.

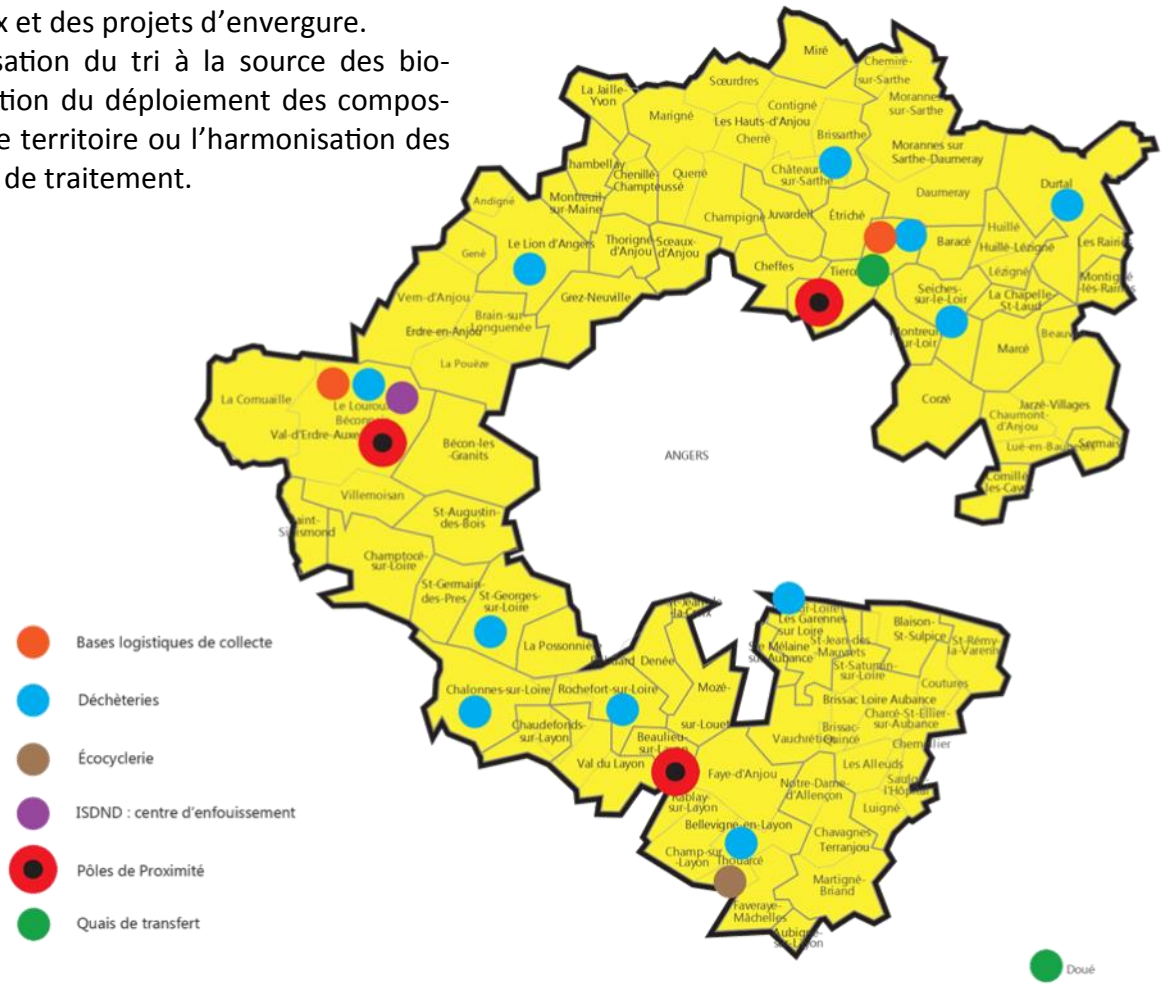

Attention changement de jour de collecte des déchets

Vers une nouvelle organisation au 1er janvier 2022

Dans le cadre du nouveau marché de collecte qui entre en vigueur le 1er janvier 2022 et de la refonte du territoire, le prestataire réorganise ses tournées.

La majorité des communes va ainsi voir des changements dans son jour de collecte.

Vous trouverez le détail des nouveaux jours de collecte sur le site du SICTOM Loir et Sarthe : www.sictomls.fr et sur le calendrier de collecte qui a été distribué dans les boites aux lettres en décembre.

Cette information sera également communiquée à chaque mairie.

Vous pourrez nous contacter, **à compter du 02/01/2022,** au 02.41.59.61.73
mail : contact@3rdanjou.fr
site : www.3RDANJOU.fr

Attention, une partie de la collecte de Baracé change de jour , elle passe du jeudi au mardi.

Les masques jetables ne vont pas dans le conteneur jaune

Trop de masques sont retrouvés dans le conteneur jaune.

Aujourd'hui, encore 12% de ce qui est collecté dans nos conteneurs jaunes repart à l'usine de valorisation énergétique (ex : textiles, ordures ménagères, bouteilles en verre, chaussures…**et les masques).**

C'est un bon résultat si nous le comparons à la moyenne nationale mais qui peut encore être amélioré.

Ces erreurs impactent fortement la productivité et la qualité de tri et augmentent les coûts de traitement. D'où l'importance de bien trier !

Les masques sont donc à déposer dans votre conteneur ordures ménagères.

Fini les verres jetables !

Chaque année en France ce sont près de 4, 8 milliards de gobelets en plastique qui sont jetés. Il est difficile d'imaginer ce que cela représente. Si on les empilait, cela constituerait une pyramide haute comme 25 tours Eiffel.

À la pause-café au travail ou sur l'autoroute, à un anniversaire ou un pique-nique ou encore dans un festival ou une kermesse, on privilégie depuis des années les gobelets jetables. Pas besoin de lavage, on le prend et on le jette.

Pourtant, qu'il soit en plastique ou en carton, l**e gobelet jetable utilise des ressources naturelles et de l'énergie pour être produit, transporté, retransporté et jeté seulement 5 min après sa première et seule utilisation**.

À partir du 1er janvier 2020, une série d'objets plastique à usage unique seront interdits en France et en Europe. Il est temps de revenir vers des solutions durables et donc réutilisables. Au travail, on commence par ramener sa propre tasse. Pour les pique-niques, on investit dans des gobelets réutilisables en plastique dur, en bambou ou en inox. Ils vous suivront ainsi toute votre vie pendant vos vacances, vos sorties …

Association ou collectivité du territoire, les 3RD'Anjou disposent d'un service gratuit de prêt de gobelets réutilisables, idéal pour vos événements ! Contactez-nous pour en savoir plus.

Le Comité des Fêtes

Les membres du Comité des fêtes de Baracé tenaient à vous présenter tous leurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Suite à la crise sanitaire à laquelle nous faisons face depuis près de deux ans, nous n'avons malheureusement pas pu organiser les manifestations que nous avions l'habitude de faire, et auxquelles vous étiez attachés comme le vide-grenier ou bien encore le Loto.

Nous espérons que cette nouvelle année nous permettra de faire revivre notre commune. Et à ce titre, nous souhaiterions savoir si des personnes de Baracé, ou de ses environs, voudraient nous accompagner dans cette aventure, en y apportant leur bonne humeur et leurs idées.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec Damien au 06.86.73.27.39 ou Erwan au 06.61.96.60.82.

Meilleurs vœux à tous, et que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur.

Le Comité des Fêtes.

Le Club des Retraités Baracéens

Président : Jean-Baptiste RICHARD

Vice-présidente : Lucette CADEAU

Trésorier : Claude LECOQ

Secrétaire : Jean AUDREN

Assemblée Générale
Jeudi 20 Janvier

Journée détente
Jeudi 23 Juin

Repas de Noël
Jeudi 08 décembre

Vous pouvez venir nous rejoindre tous les 15 jours (un jeudi après-midi sur deux)

Pour jouer aux cartes, et passer un bon après-midi

à la salle des Associations de l'Espace Lino VENTURA.

Pour toutes informations, contacter le Président :

M. Jean-Baptiste RICHARD

au 09.83.82.56.89

Cher(e)s Baracéens, Baracéennes,

Toute l'équipe de Livres et Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse Année 2022

En espérant qu'elle sera riche en projets et en rencontres et qu'elle nous permette de nous réunir lors des différents évènements que l'on prévoit.

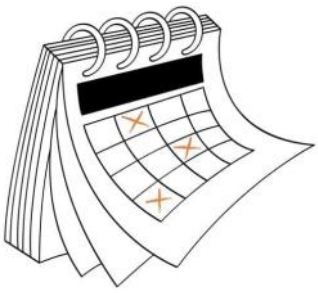

Calendrier 2022

Carnaval
Halloween
Marché de Noël

Heures et dates à confirmer

Bibliothèque

Changement d'horaires, elle sera ouverte à partir du mois de janvier 2022,

2 mercredis par mois de 15h00 à 17h00

(les 2éme et les 4éme mercredis de chaque mois)

Souvenirs, souvenirs,...

Les Z'Embaracés sont de retour !

En 2021, pour les raisons que chacun connaît (!), nous n'avons pas pu assurer le spectacle … mais la troupe est toujours debout. Il y a eu du renouvellement, aussi bien chez les adultes que chez les enfants, cela étant nous poursuivons dans le même esprit :

PRÉSENTER UN SPECTACLE QUI VOUS DIVERTIRA !

QUELLE FABLE *!*

Jean de la Fontaine et Charles Perrault sont confrontés à une réécriture de leur œuvre au XXI^{ème} siècle : quand le loup et l'agneau rencontrent le Petit Chaperon rouge…

RÉUNION MATERNELLE

Après ces durs mois de confinement, il faut bien retourner à l'école, mais "école" veut aussi dire "réunion de rentrée" parents/maîtresse.
Et quand il s'agit de la première rentrée de nos enfants, les questions les plus farfelues défilent…

LA MAISON POUR LE WEEK-END

Les parents de deux ados leur laissent la maison pour la première fois un week-end. Ils vont en profiter pour inviter leurs amis..

Et bien sûr le duo habituel dans la saynète adulte :

LES COPINES

Deux amies de longue date se retrouvent chez l'une pour boire un café. Elles discutent et se racontent tous leurs potins.

Et pour finir cette soirée, la troupe adulte vous rafraichira avec cette pièce :

À LA BIÈRE FRAÎCHE

Lionel, honnête restaurateur, devrait passer une journée formidable. Ce soir, il reçoit sa future belle mère pour la première fois à l'occasion de ses fiançailles avec Amandine.
C'est alors que le sous préfet décide, en raison de la canicule, de réquisitionner la chambre froide du restaurant de Lionel pour suppléer les pompes funèbres.
Une ecclésiastique, un client idiot, la secrétaire du cabinet du Sous-Préfet et un agent des services d'hygiène vont faire de cette journée un enfer!

vendredi 8 avril et samedi 9 avril à 20h
et dimanche 10 avril à 15h à la salle Lino Ventura

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Lebeau Graziella au 07.70.73.79.34 ou par mail : lezembaraces@gmail.com

Les Bar-Dau rose

" Comme chaque année à pareille époque, de nombreuses actions sont mises en place à travers la France pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

La toute jeune Association les Bar-Dau rose, a à cœur de sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein, la première cause de mortalité par cancer chez les femmes, et de récolter des fonds pour la recherche médicale et scientifique.

Ni la pluie, ni le vent n'ont empêché la tenue de la marche rose samedi 2 octobre, à Baracé, qui a rassemblé 160 participants. Deux parcours de 4,7 km et 10 km étaient proposés aux randonneurs sur les chemins pédestres de la commune. Ce rassemblement était organisé par Les Bar-Dau rose, une Association créée en 2020. Cette Association est née de la volonté de cinq amies, habitantes de Baracé et de Daumeray, de collecter des dons en faveur de la ligue contre le cancer du sein.

C'est d'autant plus important que l'une de nous est tombée malade de ce cancer, confie la Présidente, Florence TAUDON. La manifestation a permis de récolter plus de 2 000 € qui seront intégralement reversés à la ligue contre le cancer. "

Article du Courrier de l'ouest

Magalie MORIN, Sonia BOUTIN, Karine LAUNAY, Florence TAUDON et Cécile TAUDON (absente sur la photo) font partie de l'Association

Team LKS

La Team LKS vous souhaite tous ses vœux pour 2022, en espérant que vous pourrez venir nous voir.
C'est un nouvel équipage qui va faire ses premiers tours de roues puisque c'est Valentin PIRAT qui officiera sur la planche pour 2022.

On vous donne rendez-vous pour le début de la saison le 25 mars au Mans.

Les dates des courses FSBK 2022 :

- LE MANS (72) : 25 et 27 mars
- NOGARO (32) : 6 et 8 mai
- LEDENON (30) : 27 et 29 mai
- PAU ARNOS (64) : 17 et 19 juin
- MAGNY-COURS (58) : 1 et 3 juillet
- CAROLE (93) : 19 et 21 août
- PAUL RICARD (30) : 23 et 25 septembre

Photo de Patrick BERTINEAU

On a hâte de tous vous retrouver pour le début de saison 2022.

La team LKS vous souhaite une Bonne Année 2022, Sportivement.

Village Fleuri

Samedi 18 septembre dans le cadre des journées du patrimoine, Christine RICHARD, Maire de Baracé, Florence TAUDON, Présidente de l'Association des Maisons fleuries et Serge BOISSEL ont remis des plantes aux quatorze personnes ayant participé au concours 2021.
Après la projection d'une vidéo sur leurs réalisations, les participants ont reçu leurs lots.

"Je félicite toutes les personnes pour leur magnifique travail qui permet d'embellir notre commune", dira le Maire.

Mesdames AOUSTIN, DESMARRES, FLOCH, JACQUES, LANGLAIS K., LANGLAIS M., MANCEAU, RICHARD, TAUDON, et la Maison Perce-Neige ont été récompensées pour leur fleurissement.

Article de Pilon J-Y., les nouvelles de Sablé sur Sarthe

Journées du Patrimoine 2021

L'histoire d'Alexis DAILLÈRE a attiré les visiteurs

Très beau succès des Journées du Patrimoine organisées au gîte de Launay à Baracé.

Le public est venu nombreux, découvrir le gros travail de recherches effectué par Serge BOISSEL, passionné d'histoire locale, et Jean BRISSET.

Mettre en place une exposition sur le lieu de naissance d'un personnage de Baracé, qui a quitté son village à 20 ans pour exercer sa passion en Belgique n'était pas forcément évident.

"J'ai choisi de mettre en lumière Alexis DAILLÈRE, horticulteur botaniste, né à Baracé en 1823 car il fut l'un des acteurs majeurs du développement de l'horticulture. Si aujourd'hui nous avons tous des pots sur nos balcons, des serres, et des plantes étonnantes, Alexis DAILLÈRE y est pour beaucoup."

À l'extérieur le troc de plantes et graines a aussi été particulièrement apprécié.

Un beau clin d'œil à l'histoire et au patrimoine local.

Article de Pilon J-Y., les nouvelles de Sablé sur Sarthe

Participez à une création théâtrale filmée pour les… **Journées du patrimoine 2022.**

Vous aimez l'histoire, vous aimez les histoires, en conter, en jouer…
Vous aimez le Durtalois, Baracé et son passé…
Vous aimez les mésaventures rocambolesques, voire romanesques…

Dans ce cadre, nous allons faire revivre un surprenant fait divers historique:

« Décembre 1781, un bourgeois de Durtal est trouvé mort,
*accident ou… **m e u r** t r e ?*
Dix-sept personnes sont auditionnées,
Pierre Pavard, le barbier de Baracé, est au cœur de l'affaire ! ».

Pour cela, nous vous proposons de venir jouer des saynètes, que nous filmerons. Ce travail pourra se réaliser entre février et juin.

Le montage vidéo final sera diffusé en continu durant ces Journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, à la bibliothèque de Baracé.

Une exposition sera aussi là pour vous plonger dans ce passé lointain, qui est le nôtre !

(Auberge et Église de Baracé)

Pour participer à ce projet, contactez : Serge Boissel (serge.boissel@wanadoo.fr
ou 02.41.42.54.16).
Ou : Association '*Livres et Loisirs*' (livresetloisirs49@gmail.com).

Vous aimeriez jouer une saynète, vous souhaitez participer à cette création, vous voulez en savoir plus…

Vous êtes cordialement convié·e à une rencontre le :
lundi 21 février, à 18 h, à la bibliothèque (Rue St Julien).

À bientôt.

Vous êtes baracéen·ne, vous le savez, Perce-Neige depuis sa création - il y a 55 ans déjà !- a connu un développement important ; son adaptation est permanente.

Santé, réussite et bonheur, c'est sans doute la bonne formule pour résumer les objectifs de l'accompagnement quotidien auprès des résident·e·s. Telle a été la volonté de toute l'équipe durant l'année écoulée. Tel est encore notre projet pour 2022.

L'an dernier, encore fortement teinté par les conséquences de la pandémie, l'équipe de la Maison Perce-Neige a relevé ce défi ! Le quotidien s'apprivoise, il s'incarne par une attention portée aux signes discrets qui nous entourent (un éclat de rire, un habit neuf…), il se savoure aux petits pas de l'instant répété (un repas en groupe restreint au sein des nouvelles 'unités de vie' ouvertes mi-mai…), il se mesure au plaisir pris (lors d'une journée festive sur le thème du western…), il se régénère (avec l'acceptation du 'masque', gage de 'sortie'…), il se découvre par le souvenir d'un séjour (à pêcher, à camper, à pédaler, à …) ou d'une fête (Ah la boom Halloween !), il se hume avec le croissant du dimanche, il se délie dans l'attente d'un week-end, d'une activité… d'un soin ! D'un signe…

Extension. Façades Nord-Est

Dans une maison agrandie et réaménagée (les travaux intérieurs viennent juste de finir !) tel est encore notre projet pour cette année qui débute.
En cette période 'troublée', au quotidien, au travers de nos accompagnements auprès des résident·e·s, il nous est indispensable d'expérimenter sans cesse, d'insuffler vie, mouvement, dynamisme afin d'éviter inadaptations et replis. Le contexte actuel nous y enjoint !

Donc, en 2022, loin des tristes pensées quant à la crise sanitaire actuelle, courons, marchons, chantons, rions, écrivons, peignons, dansons, bricolons, cuisinons, photographions, visitons, cavalons, nageons, faisons, sculptons, pédalons, voyageons, entretenons, jardinons, partageons, contons, jouons, … Vivons !
Le bonheur est insaisissable, mais on peut en rechercher les traces ! Il a besoin de se partager, de résonner. A Baracé, pour sûr, c'est toujours assuré !

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour les traditionnelles Randos Perce-Neige, le dimanche 25 septembre. Mais aussi à l'inauguration d'une œuvre d'art originale créée par les résident·e·s et des bénévoles, dans le… lavoir du Rodiveau ! Le vendredi 24 juin, à 16 heures.
(Bien sûr, c'est dates restent à confirmer, eu égard aux conditions sanitaires de ces périodes).

Belle année 2022 à toutes et tous ; radieuse et de nouveau ouverte sur le monde !
A bientôt, au fil des actualités de la Maison et de Baracé.

L'équipe de la Maison Perce-Neige.

Olivier

Vanessa

Chanson française Sylvain GUILLAUMET

Le 3 juillet L'Arbre Bleu a eu le plaisir de recevoir Sylvain GUILLAUMET à la fois chanteur, musicien et compositeur pour un concert d'une heure. Une soixantaine de spectateurs- trices - ont ainsi assisté à cette ballade musicale avec les chansons de son nouvel album « Je cherche des mots océan » et des reprises de chanson française. On a également pu reconnaître des poèmes mis en musique par Sylvain GUILLAUMET de Rimbaud, Eluard et La Fontaine.

En première partie de soirée, nous avons été heureux d'accueillir « School of Rock » des ateliers d'AMUSIL, l'École de musique intercommunale Anjou Loir et Sarthe. Les élèves avec leur professeur de guitare Joris nous ont présenté un florilège de morceaux de rock français et anglais. Nous les en remercions.

Enfin la soirée s'est terminée autour d'un verre suivi d'un repas préparé par Ludivine. Cette soirée n'aurait pu se faire sans le soutien des entreprises locales et nous remercions également tous les bénévoles qui y ont contribué, notamment de Livres et Loisirs et du Comité des fêtes.

Une soirée qui a fait du bien et nous a permis de retrouver ces moments de convivialité !

JEUX DE SCÈNES ET DE SONS

Implantée depuis 4 ans à Baracé, l'Association « Jeux de scènes et de sons » a pour vocation à porter des projets artistiques, majoritairement musicaux mais également pluridisciplinaires : musique/danse, Musique/vidéo, musique/théâtre, musique/sculpture. De nombreux projets s'articulent autour de l'instrument contemporain le Cristal Baschet, instrument de verre et de métal, conçu dans les années 1950, par les frères BASCHET, sculpteur et acousticien.

Le collectif, formé d'artistes de styles et d'horizons artistiques différents, développe des projets de forme variée, pour des publics diversifiés (jeunes, familles, EHPAD, « publics empêchés ») et dans des lieux multiples n'ayant pas obligatoirement la vocation culturelle. Les concerts et autres évènements sont généralement complétés par des temps de médiation, sous forme d'ateliers, conférences, discussions.

En 2020/2021, le projet nommé « Cristal variable » s'est déroulé sur le territoire de la CCALS, impliquant les élèves du collège de Durtal et Seiches sur la thématique de la musique contemporaine.
Un temps d'atelier se déroulera en 2022, sur la commune de Baracé, dans le cadre de l'Association « Livres et Loisirs ».

Au plaisir de vous retrouver prochainement.
Le collectif Jeux de scènes et de sons.

PARTENARIATS

Possibilité de visibilité de votre entreprise
- Kit déco
- Tenue 2022
- Remorque (autocollant à fournir)

Johan BRIAND jbriand240

Tenus 2022

Kit déco

JOHAN BRIAND

07 54 71 05 15
Jbriand420 icloud.com

ASSOCIATION JO RACING CLUB

La mardou
49430 Baracé
06 36 18 73 59

NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIENS !

PRESS BOOK 2022

PRÉSENTATION

BRIAND Johan
15 mars 1996
Éducateur sportif (BPJEPS APT)
Initiateur moto (CQP)

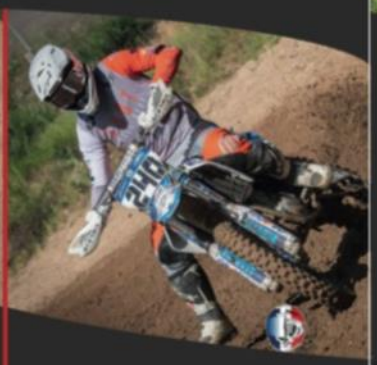

PALMARÈS

11 titres de champion de ligue Pays de la Loire 2021
- Champion de ligue Mx1/Open Pays de la Loire
- 8e du championnat de France national mx1

ASSOCIATION JO RACING CLUB

- Concours de pétanque (Juillet 2022)
- Soirée dansante (Novembre 2022)

SAISON 2022 OBJECTIF

- Champion de ligue Pays de la Loire
- Top 10 du championnat de France mx1
- Participation au championnat de France Élite
- Participation à la coupe de France des régions

ASSOCIATION

- Nom : Jo Racing club
- Création : 2016
- Adhérents : 5
- Bénévoles : 15
- Sponsors: 25
- Pourcentage déductible des impôts : 66% (CERFA)
- Manifestations : 2 (par an)

CHIFFRES SAISON 2021

- Courses effectuées : 15
- Km parcourus : 5 000
- Nombre de victoires : 5
- Nombre de podiums : 10
- Budgets : 20/25 000
- Nombre d'heures moto : 60
- Nombre d'heures sportifs : 5h/semaines

REMERCIEMENTS

Chaque sponsors, partenaires, donateurs, amis, familles contribue à l'organisation et à la vie de notre association. Votre aide est pour beaucoup dans cette réussite et je tiens par le biais de ce book à témoigner toute la reconnaissance de notre association pour votre générosité.

En 2022
Je donne mon SANG
Je donne mon TEMPS

COVID -19 - Donnez votre sang en toute sécurité en programmant vos dons !

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, l'Établissement français du sang s'adapte pour continuer d'accueillir les donneurs, en toute sécurité. Les demandes sont constantes pour répondre aux besoins des malades et assurer l'autosuffisance.

L'Association pour le DON de SANG BÉNÉVOLE de DURTAL et ses environs est prête à vous accueillir car une collecte de sang est organisée dans notre secteur 4 fois par an. Consultez le calendrier des collectes de sang : n'attendez plus et rejoignez les équipes de l'ESF, les bénévoles et la communauté de donneurs pour vivre ou revivre l'expérience du don de sang.

Les collectes - Dates - 2022

DAUMERAY : vendredi 4 février de 16h30 à 19h30, salle des fêtes
DURTAL : mardi 17 mai de 16h30 à 19h30, salle de l'Odyssée
LÉZIGNÉ : vendredi 29 juillet de 16h30 à 19h30, salle commune des Loisirs
LES RAIRIES : mercredi 12 octobre de 16h00 à 19h30, salle des fêtes
LÉZIGNÉ : samedi 2 octobre, soirée dansante, salle commune des Loisirs

Avec ou sans rendez-vous, vous êtes attendus ! Privilégiez-le- RDV.
Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid-19 doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.
Dans la très grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la covid-19, sans aucun délai d'ajournement.

Si vous donnez votre sang pour la 1ère fois ?

- Testez votre éligibilité : dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner ?
- Prenez rdv sur **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'appli mobile **Don se sang**
- Venez bien hydraté, sans être à jeun et présentez votre pièce d'identité

Comment prendre RDV ?

Pour se rendre à la Maison du don d'Angers,
Prenez RDV par téléphone au 0 800 109 900 (n° vert appel gratuit)

Pour se rendre sur la prochaine collecte de secteur,
Prenez RDV sur le créneau horaire
qui vous convient en vous inscrivant sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT…

Avoir entre 18 et 70 ans et ne présenter aucun symptôme grippal - Peser au moins 50 kg - Présenter une pièce d'identité - Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun.

Retrouvez tous les lieux et dates de collecte sur
dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application Don de sang

Vous pouvez aussi devenir bénévole pour le don de sang ! Je donne mon temps.

Calendrier 2022

Au regard de la crise sanitaire actuelle, des changements de dates ou des annulations sont encore possibles en fonction de l'évolution de la situation.

JANVIER

20	Assemblée générale, Club des Retraités Baracéens
28	Balayage

FÉVRIER

04	Don du Sang, Daumeray
25	Balayage

MARS

12/13	Salon des vins
27	Changement d'heure
25	Balayage

AVRIL

03	Loto, Comités des Fêtes
08/09/10	Théâtre, Les Z'embaracés
10	Élection Présidentielle, 1er tour
24	Élection Présidentielle, 2ème tour
29	Balayage

MAI

17	Don du Sang, Durtal
27	Balayage

JUIN

12	Élections Législatives, 1er tour
19	Élections Législatives, 2ème tour
23	Journée détente, Club des Retraités Baracéens
24	Exposition Lavoir, Perce-Neige
24	Balayage

JUILLET

22	Balayage
29	Don du Sang, Lézigné
31	Vide-grenier, Comité des Fêtes

AOÛT

26	Balayage

SEPTEMBRE

17/18	Journées du Patrimoine
23	Balayage
25	Randonnées pédestres/cyclo/VTT, Perce-Neige

OCTOBRE

2	Repas des Aînés
9	Octobre Rose, Les Bar-Dau rose
12	Don du Sang, Les Rairies
15	Soirée Jo Racing Club
28	Balayage
30	Changement d'heure

NOVEMBRE

25	Balayage

DÉCEMBRE

03	Marché de Noël, Livres et Loisirs
08	Repas de Noël, Club des Retraités Baracéens
30	Balayage

Associations

Les demandes de subventions sont à adresser à la Mairie avant le 4 février.
Pour le Prochain Vivre à Baracé, merci de déposer vos articles avant le 15 juin.

Directeur de la publication : RICHARD Christine
Crédits photos et articles : RICHARD Christine, Véronique BOISSONNET, les Associations, la CCALS, les 3 RD'Anjou.
Bulletins imprimés en 260 exemplaires.